



SECTION
DU
CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Conseil Départemental de l'Action Sociale du 04/10/2022

Ont participé :

Représentants des administrations :

Mme GOUBERT, Présidente

Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)
M. BASTIEN (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)
Mme FRIAA (CGT)

Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

Correspondants sociaux et autres invités :

Mme MIALOU (DDFIP)
Mme COUDERT (retraîtée)

1) Approbation du procès verbal de la réunion du 05/04/2022 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

2) Actualités du Secrétariat Général :

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation de l'action sociale, un responsable régional a été nommé. Il s'agit de Mme Florence BUISSON. Elle viendra certainement dans notre département lors d'un prochain CDAS.

La revalorisation de la prestation inter-ministérielle repas a été actée et passe de 1,29 € à 1,38 €. Le nouvel indice plafond majoré de référence est inférieur ou égal à 534 contre 480 auparavant. Dans notre département, environ 10 personnes sont concernées et en ont été informées.

Le dispositif CESU est renouvelé et étendu aux enfants jusqu'à 14 ans résolus. Ce dispositif est renforcé pour les familles monoparentales ou avec un enfant en situation de handicap.

Au 01/09/2023 (date pouvant être encore modifiée) va être mis en place un chèque sport finances de 80 € pour les agents ayant un QF < à 13 000 € et 50 € pour ceux ayant un QF > à 13 000 € dans la limite de 26 000 €. Il concernera les enfants âgés entre 12 et 17 ans.

Enfin pour rappel, la prime forfaitaire « transport » continue à s'appliquer. Elle est à demander dans les 60 jours suivant la fin du séjour sur votre espace adhérent EPAF.

3) Crédits d'actions locales 2022 :

A ce jour, du fait notamment de l'annulation des nombreuses actions locales qui vous étaient proposées (journée à Rocamadour, journée à Sarlat, week-end à Paris,...), le reste en solde à utiliser est d'environ 5 807 € (solde provisoire compte tenu des actions non encore réalisées).

Le CDAS a décidé de répartir cette somme en chèques KDOS à l'ensemble des agents actifs A, B et C.

- la billetterie « train gentiane express » a permis à 49 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans de pouvoir visiter le Nord Cantal de façon plus ludique.

- Le financement de la billetterie pour le parc animalier Ardes-sur-Couze a profité à 38 adultes (+10 ans) et 4 enfants.
- 19 personnes ont assisté au match de rugby Clermont-Ferrand / Stade Français.
- En dépit de l'annulation de la sortie au gouffre de Padirac et Rocamadour, la billetterie a été maintenue pour 9 adultes et 2 enfants dont un de moins de 5 ans.
- L'après-midi karting à Pers a vu 17 adultes et 4 enfants s'inscrire (dont 2 extérieures) mais, compte tenu du temps, seulement 11 personnes ont participé.
- L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 07 décembre à la salle de la vidalie à Arpajon-sur-Cère. Le spectacle sera « The Amazing Georges Show ».
Un chèque KDOS de 40 euros sera versé aux 111 enfants bénéficiaires. Bien entendu, les enfants retrouveront le traditionnel atelier de maquillage et le concours dessin. Grande nouveauté cette année, à l'initiative de vos représentants, il a été décidé la location d'une borne photos qui proposera des photos numériques en quasi illimitées (photos sous cloud le lendemain) et 150 photos sur papier le jour même.
- Un repas de Noël pour les retraités va être organisé à la « Brasserie d'Aurillac » le 24 novembre, au restaurant « L'autre ami » le 30 novembre à Mauriac et le 17 novembre à Saint-Flour à l'hôtel-restaurant « ancien grand séminaire ». Le CDAS a décidé d'une participation de 20 € par personne et d'offrir un ballotin de chocolats.
- Une journée au Puy en Velay pour les retraités (29 participants), le 27 septembre, avec visite du musée de la dentelle.

4) Crédits d'actions locales 2023 :

Pour les retraités deux sorties à la journée seront organisées, une dans le Lot (visite de Figeac et du musée Champollion) et une autre au château d'Auzers (avec repas).

Pour les actifs : à ce jour nous prévoyons :

- Un week-end au zoo de Sigean avec visite de Terra Vinea suivi d'un repas ;
- Un week-end à Lyon avec visite du musée des confluences, de l'exposition Toutankhamon et traboules (si possible) ;
- Une participation à l'achat billetterie aux festivals « Aurillac en scène » et « Brive festival » ;
- Le traditionnel spectacle de Noël.



5) Questions diverses :

Le séjour de groupe 2023 (**ouvert aux actifs tout comme aux retraités**) aura lieu en septembre et certainement au village club Miléade de GUETHARY (attente d'une réponse positive en ce sens).

Ce séjour est autofinancé et ne fait donc pas l'objet (tout comme les autres années) d'une subvention du CDAS.

Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Eric BASTIEN, Dominique DEJOU.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	<p>SECTION</p>  <p>DU CANTAL</p>	<p>BULLETIN D'ADHESION</p>
<p>(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à Jean-Pierre MOISSINAC, DDFiP)</p>		
<p>NOM :</p>		
<p>PRENOM :</p>		
<p>GRADE :</p>		
<p>AFFECTATION :</p>		
<p>Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP</p>		
<p>Fait à _____, le _____</p>	<p>signature</p>	

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt